

BULLETIN MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

DES

SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
RÉUNIES

et de leurs GROUPES de ROANNE, VIENNE et VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

Secrétaire général : M. le D^r BONNAMOUR, 49, avenue de Saxe ; Trésorier : M. P. GUILLEMOZ, 7, quai de Retz

SIÈGE SOCIAL A LYON : 33, rue Bossuet (Immeuble Municipal)

ABONNEMENT ANNUEL	}	France et Colonies Françaises	15 francs
		Etranger.. . . .	20 —

2.109 Membres

MULTA PAUCIS

Chèques postaux c/c Lyon, 101-98

PARTIE ADMINISTRATIVE

ORDRES DU JOUR

CONSEIL D'ADMINISTRATION — ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Séance du Mardi 9 Février, à 20 h. 30

1^o Vote sur l'admission de :

M. Frankhauser (Bernard), Compagnie Electromécanique, 6, place de la Buire, Lyon (*réintégration*). — M. Roger, professeur agrégé de Sciences naturelles au Lycée du Parc, 20, rue des Jasmins, Lyon, *Paléontologie, Géologie*, parrains MM. Allemand-Martin et Larue. — M. Dehay (Charles), professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Lille (Nord), *Histoire naturelle pharmaceutique*, parrains MM. Mérit et Nétien. — M. Vallacys (Lucien), professeur de Sciences naturelles au Lycée de Valenciennes, 1, rue de la Bibliothèque, Condé-sur-l'Escaut (Nord), parrains MM. Larue et Mérit. — M. d'Abriagean, professeur à l'Ecole de Gibeins, par Mizerieux (Ain), *Entomologie agricole. Coléoptères, Lépidoptères*, parrains MM. Jacquet et D^r Bonnamour. — M. Nannenga (Evephard), Twijnstraat, 15 bis Utrecht (Hollande), *Lichens*. — M. Thienemann (Prof. A.) Direktor der Hydrobiologische Anstalt, Plön Holstein (Allemagne), *Métamorphose des Chironomidae*, parrains MM. Riel et Guillemoz. — M. Régny (Julien), 46, rue Jean-Sarrazin, Lyon (7^e), *Mycologie*, parrains MM. Grange et Perra. — M. Vallier, Hôtel de la Perdrix Rouge, Chamelet (Rhône), parrains MM. Tourrillon et Guillemoz. — Syndicat d'Initiative des Bords de l'Ain, président M. Pissot, pharmacien à Poncin, parrains MM. Maury et Guillemoz.

- 2° Présentation du Budget 1936 :
a) Rapport du Trésorier ;
b) Rapport du Censeur.
3° Questions diverses.
-

SECTION BOTANIQUE

Séance du Lundi 8 Février, à 20 h. 30

- 1° M. CHOISY. — Sur l'évolution des Lichens (*suite*).
2° M. MÉRIT. — Présentation de plantes.
-

SECTION D'ANTHROPOLOGIE, DE BIOLOGIE ET D'HISTOIRE NATURELLE GÉNÉRALE

Séance du Samedi 13 Février, à 17 heures

- 1° M. SOUCHÉ (de Marmande). — Contribution à l'étude du noyau de *Clepsi-
drina blattarum* A. Schreider.
2° M. le Dr BONNAMOUR. — Présentation et analyse du livre de M. le Pro-
fesseur ROULE : *les Poissons et le monde vivant des eaux*, t. IX ; *la
Culture des eaux et l'économie aquicole*.
-

SECTION MYCOLOGIQUE

Séance du Lundi 15 Février, à 20 heures

- 1° M. BENONY. — Récolte d'*Alnicola bohemica* (Vel.), Maire et Kühner, dans
la région lyonnaise.
2° Questions diverses.
3° Présentation de champignons frais.
-

SECTION ENTOMOLOGIQUE

Séance du Mercredi 17 Février, à 20 h. 30

- 1° M. MARTIN. — Garniture pour flacons de chasse.
2° M. E. ROMAN. — Distribution d'*Agrilus prasinus* Muls. (Col. Buprestide).
3° M. TESTOUT. — Présentation de Saturnides (Lépidoptères) de Sikkin (Inde).
-

EXCURSION MYCOLOGIQUE

(Etude des champignons lignicoles)

Dimanche 7 février, sous la direction de M. A. POUCHET. Rendez-vous à
Vaugneray-bourg, à l'arrivée du train partant de Lyon-Saint-Just à 7 h. 30.
Itinéraire : Vaugneray-Bourg, Château de Saint-Bonnet, arrivée à Che-
vinay vers midi (en raison du froid, le repas, tiré des sacs, aura lieu dans un
café), la Croix-du-Banc, col de la Luère, Pollionnay.

Retour par le train partant de Grézieu-la-Varenne vers 17 heures.

COURS DE MYCOLOGIE

Cette année, au cours élémentaire de Mycologie, qui fonctionnera pour la 4^e année, il sera adjoint un cours de perfectionnement.

Tout comme par le passé, le cours élémentaire tendra surtout à donner aux débutants de solides bases qui leur permettront d'aborder plus facilement la mycologie sur le terrain.

Quant aux cours de perfectionnement, auquel nous invitons plus spécialement les personnes qui ont suivi le cours élémentaire, il aura pour but principal d'exercer nos collègues à décrire les champignons ; d'où, à développer leurs facultés d'observation.

Ces cours *publics* et *gratuits* auront lieu — au siège — *chaque samedi*, à dater du 13 février, sous la direction de M. P. GUILLEMOZ, aux heures suivantes :

Cours élémentaire, de 16 à 17 heures ;

Cours de perfectionnement, de 17 h. 15 à 18 h. 15.

EXONÉRATIONS

M. Ch. DEHAY (Arras) s'est inscrit comme membre à vie.

DONS

M. Alf. GAUCHER (Genève), 50 francs ; M^{me} ALABERNADE (Farges-lès-Mâcon), 5 francs ; M^{me} SCHNURR (Lyon), 5 francs ; M. ABONNENC (Cayenne), 5 francs ; M. A. MERCIER (Boulogne-Billancourt), 15 francs.

Nos remerciements.

GROUPE DE ROANNE

L'excursion mycologique traditionnelle à la montagne roannaise (recherche de l'Hygrophore de Mars) aura lieu en février-mars.

En FÉVRIER, conférence avec projections de M. Robert DE JOLY, président du Spéléo-Club de France. Sujet traité : *Dans l'Ombre des Cavernes*.

Pour la date de ces deux manifestations, on consultera les journaux de Roanne.

PARTIE SCIENTIFIQUE

SECTION BOTANIQUE

Séance du 11 Janvier 1937.

M. MEYRAN, en prenant possession de la présidence, remercie ses collègues de l'honneur qu'ils lui ont fait. Il signale quelques points de botanique phytostatique qu'il serait peut-être intéressant et utile d'étudier d'un peu plus près qu'on ne le fait généralement : modifications de la flore, dispersion en altitude des espèces, formes critiques à examiner soigneusement ainsi que leur répartition, etc. Il insiste surtout pour encourager les botanistes herborisants à poursuivre l'étude de la botanique rurale, de la botanique d'herborisation, de cette chère science qui fut celle de nos anciens et de nos maîtres.

SECTION ENTOMOLOGIQUE

Contribution à la connaissance des Cécidies des Alpes françaises

Par M. Ernest-M. NOURY, de Buchy (Seine-Inférieure).

(Suite et fin)

51. **Phragmites communis** Trin. AC. TI. 241. Dipt.-cécidomyide. *Lasioptera arundinis* Schiner.
52. **Phyteuma spicatum** L. AC. FR. 5546. Coléop.-curculionide. *Miarus campanulae* L. (Fontaine-Couverte.)
53. **Pimpinella saxifraga** L. var. *pratensis*. AC. FR. 4445. Dipt.-cécidomyide. *Schizomyia pimpinellae* F. Löw.
54. **Pinus silvestris** L. PL. TI. 75. Lépid.-tortricide. *Evetria resinella* L.
55. **Populus nigra** L. AC. BG. 523. Hém.-aphidide. *Pemphigus bursaarius* L.
56. **Populus nigra** L. PL. FE. 535. Hém.-aphidide. *Pemphigus spirothecae* Passerini. (Fiternes.)
57. **Populus nigra** L. PL. FE. 541. Hém.-aphidide. *Pemphigus affinis* Kalténbach. ou *Chaitophorus leucomelas* Kock. (Grèves de la Dranse.)
58. **Populus tremula** L. AC. BG. 488. Acarien. *Eriophyes populi* Nalepa. (Route d'Armoy.)
59. **Populus tremula** L. PL. TI. 489. Coléop.-cérambycide. *Sáperda populnea* L.
60. **Populus tremula** L. PL. FE. 497. Dipt.-cécidomyide. *Harmandia petioli* Kieffer.
61. **Populus tremula** L. PL. FE. 505. Dipt.-cécidomyide. *Harmandia globuli* Rübsaamen.
62. **Populus tremula** L. PL. FE. 506. Dipt.-cécidomyide. *Harmandia tremulae* Winnertz.
63. **Populus tremula** L. PL. FE. 508. Dipt.-cécidomyide. *Harmandia cavernosa* Rübsaamen.
64. **Potentilla verna** L. PL. FE. 3081. Acarien. *Eriophyes parvulus* Nalepa.
65. **Prunus avium** L. PL. FE. 3305. Hém.-aphidide. *Myzus cerasi* Fabricius.
66. **Prunus spinosa** L. PL. FE. 3289 à 3292. Hém.-aphidide. Aphides divers.
67. **Pteris aquilina** L. PL. FE. 65. Dipt.-muscide. *Anthomyia signata* Brischke. (Fontaine-Couverte.)
68. **Pyrus malus** L. PL. FE. 2884. Acarien. *Eriophyes piri* Nalepa, var. *marginemtorquens* Nalepa. (Fontaine-Couverte.)
69. **Quercus Robur** L. PL. FE. 1306. Dipt.-cécidomyide. *Macrodiplosis dryobia* F. Low (Bois-de-Ville).
70. **Quercus Robur** L. PL. FE. 1307. Dipt.-cécidomyide. *Macrodiplosis volvens* Kieffer.
71. **Quercus Robur** L., PL. RA. 1289. Hym.-cynipide. *Biorrhiza aptera* Bosc.

72. **Quercus sessiliflora** Smith. PL. FE. 1304. Hém.-aphidide. *Phylloxera* sp. ?
73. **Quercus sessiliflora** Smith. PL. FE. 1355. Hym.-cynipide. *Neuroterus baccharum* L.
74. **Quercus sessiliflora** Smith. PL. FE. 1351. Hym. cynipide. *Andricus curvator* Hartig.
75. **Quercus sessiliflora** Smith. PL. FE. 1341. Hym.-cynipide. *Andricus urnaeformis* Mayr. (Bois-de-Ville).
76. **Ranunculus acris** L. PL. FE. 2423. Dipt.-cécidomyide *Perrisia ranunculi* Bremi (Pont de Dranse).
77. **Rosa alpina** L. PL. RC. 3221. Hym.-cynipide. *Rhodites eglanteriae* Hartig. Lullin (Haute-Savoie). Col de Cou, altitude : 1.000 mètres environ.
- **78. **Rosa arvensis** Hudson PL. FE. Hym. Tenthredinide. *Blenno-campa pusilla* Klug (Fontaine-Couverte).
79. **Rubus caesius** L. PL. RC. 3024. Dipt.-cécidomyide. *Lasioptera rubi* Heeger. Fiterne (Haute-Savoie), Plan-Fayet.
80. **Salix alba** L. PL. FE. 632. Acarien. *Eriophyes salicis* Nalepa.
81. **Salix alba** L. PL. FE. 633. Hym.-Tenthredinide. *Pontania proxima* Lepelletier.
82. **Salix Caprea** L. PL. FE. Hym.-Tenthredinide. *Pontania salicis* Christ.
83. **Salix Caprea** L. AC. FL. 779. Acarien. *Eriophyides*. Le Vivien (Haute-Savoie). — Route du col de Fau. 900 mètres environ.
84. **Salix Caprea** L. AC. TI. 784. Dipt.-cécidomyide. *Rhabdophaga rosaria* H. Löw. Margonel (Haute-Savoie).
85. **Salix Caprea** L. PL. FE. 811. Cécidomyide (Route d'Armoy).
86. **Salix Caprea** L. PL. FE. 812. Dipt.-cécidomyide. *Oligotrophus capreae* Winnertz.
87. **Salix incana** Schrank. PL. FE. 774. Hym.-Tenthredinide. (*Pontania Kriechbaumeri* Konow.) (Route des Alpes, entre Drelives et le Pont du Français.)
88. **Salix nigricans** Smith. PL. FE. 935. Hym.-Tenthredinide. [*Pontania salicis* Christ.] (Fontaine-Couverte.)
89. **Salix purpurea** L. AC. BG. 684. Dipt.-cécidomyide. *Rhabdophaga rosaria* H. Löw.
90. **Salix purpurea** L. PL. FE. 705. Hym.-Tenthredinide. *Pontania vesicator* Bremi.
91. **Salix vitellina** L. PL. FE. 652. Hym.-Tenthredinide. *Pontania proxima* Lepelletier.
92. **Salvia pratensis** L. AC. FL. 4873. Acarien. *Eriophyes salviae* Nalepa. (Les Blaves.)
93. **Salvia pratensis** L. PL. FE. 4874. Acarien. *Eriophyes salviae* Nalepa. — *Erineum salviae* Vallot. (Les Blaves.)
94. **Sambucus nigra** L. PL. FE. 5333. Acarien. *Epitrimerus trilobus* Nalepa.
- **95. **Sedum album** L. PL. FE. Hém.-aphidide. *Aphis sedi* Kaltenbach. (Vougy.)

96. **Silene inflata** Smith. Ac. TI. 2263. Hém.-aphidide. *Aphis cucubali* Passerini.
97. **Sinapis arvensis** L. var. *orientalis*. PL. RA. 2605 à 2607. Coléop.-cureulionide. *Ceuthorrhyncus* sp. ?
98. **Sisymbrium officinale**. Scopoli. Ac. FL. 2518. Hém.-aphidide. (*Aphis nasturtii* Kaltenbach.)
99. **Sorbus Aucuparia** Gaertner. PL. FE. 2912. Acarien. *Eriophyes piri* Pagenstecher. (Pépinère domaniale.)
100. **Sorbus Aria** Crantz. PL. FE. 2919. Acarien. *Eriophyes piri* Pagenstecher.
101. **Spirea Ulmaria** L. PL. FE. 2834. Hém.-aphidide. *Aphis spiræzella* Schouteden. (La Vionnaz.)
102. **Spirea Ulmaria** L. PL. FE. 2837. Dipt.-cécidomyide. *Perrisia Engstfeldi* Rübssaamen. (La Vionnaz.)
103. **Spirea Ulmaria** L. PL. FE. 2839. Dipt.-cécidomyide. *Perrisia ulmariae* Bremi. (Marais de Chessy.)
104. **Teucrium Chamaedrys** L. PL. FE. 4773. Acarien. *Phyllocoptes teucrii* Nalepa. *Revolutaria chamaedrys* Vallot. (Grèves de la Dranse.)
105. **Teucrium Chamaedrys** L. Ac. FL. 4770. Hém.-tingide. *Copium clavicornis* L. (Grèves de la Dranse.)
106. **Teucrium montanum** L. Ac. FL. 4762. Hém.-tingide. *Copium teucrii* Host. (Route d'Armoy.)
107. **Thymus serpyllum** L. Ac. TI. 4920. Acarien. *Eriophyes Thomasi* Nalepa. Armoy (Haute-Savoie.)
108. **Tilia parvifolia** Ehrh. PL. FE. 4151. Acarien. *Eriophyes tiliae* Pagenstecher. *Ceratoneum extensum* Bremi.
109. **Torilis infecta** Koch. PL. FE. Hém.-aphidide. *Aphis anthrisci* Kaltenbach. (Route d'Evian.)
110. **Ulmus campestris** L. PL. FE. 2051. Hém.-aphidide. *Schizoneura lanuginosa* Hartig.
111. **Ulmus montana** With. PL. FE. 2066. Hém.-aphidide. *Tetraneura ulmi* Degeer. (Route d'Evian.)
112. **Urtica dioica** L. PL. FE. 2095. Dipt.-cécidomyide. *Perrisia urticae* Perris.
113. **Veronica Chamaedrys** L. Ac. TI. 5080. Dipt.-cécidomyide. *Perrisia veronicae* Vallot. (Fontaine-Couverte.)
114. **Viburnum Lantana** L. PL. FE. 5345. Hém.-aphidide. *Aphis viburni* Scopoli.
115. **Viburnum Lantana** L. PL. FE. 5349. Dipt.-cécidomyide. *Oligotrophus Solmsii* Kieffer.
116. **Viburnum Lantana** L. PL. FE. 5350. Acarien. *Eriophyes viburni* Nalepa.
117. **Vicia sepium** L. PL. FE. 3696. Dipt.-cécidomyide. *Perrisia viciae* Kieffer.
118. **Viscum album** L. PL. FE. 2105. Hém.-coccide. *Diapsis visci* Schrank.

BIBLIOGRAPHIE

- BONNE (G.). — 1929-1930 : Premier aperçu des Zoocécidies du Lautaret (*Bull. Soc. Scient. du Dauphiné*, t. L (5^e sér., t. IX), p. 245-280).
- COTTE (J.). — 1909 : Cécidies récoltées à Monestier-de-Clermont (Isère). (MARCELLIA. — *Rivista int. di Cecidologia*, Avellino, vol. VIII, p. 150-162.)
1912. — Recherches sur les Galles de Provence (Thèse de Pharmacie), Tours, Impr. Deslis frères, in-8°, LI-240 p., fig. 1-15.
1915. — Une randonnée dans les Basses-Alpes (*Ann. Mus. Hist. Nat. Marseille*, Mém. 3, p. 21).
1917. — Quelques diptéroécidies nouvelles de Provence. (MARCELLIA. — *Rivista int. di Cecidologia*, Avellino, XVI, p. 67-71, 2 fig.)
1924. — Les Cécidies des Alpes-Maritimes et leurs producteurs (*Mém. Soc. Linnéenne de Provence*, n° 3, 56 p., 6 pl., Marseille).
- HOUARD (C.). — 1908-1912 : Les Zoocécidies des Plantes d'Europe et du Bassin de la Méditerranée, 3 vol., p. 1560, 1.566 fig., 2 pl., Paris.
- SALGUES (R.). — 1934 : Catalogue des Cécidies de Basse et Haute-Provence (*Ann. Soc. Hist. nat. de Toulon*, tiré à part, p. 1 à 55).

Description d'une forme nouvelle de Zophosis
(Coléoptères, « Fenebrionidæ »)

PAR M. Pierre LESNE

Zophosis fartula subgemmata subsp. n.

Long. circ. 8 mm. — Corpus breve, ovoideum, convexum, postice leviter attenuatum, nigrum, capite sat tenuiter haud confluentur punctato, sutura clypeali medio angulum prominentissimum delineante, oculis brevissime appendiculatis, appendice latiore quam longiore, deorsum in viso, antennarum articulis 3-8 elongatis, articulo 2^o tertii dimidium superante, tertium fere æquante. Pronoto surdo, integumento nudique densissime microgranulato et tenuissime sparsim punctulato, angulis posticis acutissimis, retrorsum prolongatis, humeros amplectentibus, margine postico bisinuato, sulculo marginali in medio laxo interrupto utrinque notato. Elytris postice leviter gradatim attenuatis, ecostatis, surdis, densissime microgranulatis ac tenuissime punctulatis, lineolis longitudinalibus (præter in lateribus) nullis, spatiis nitidis lævissimis, subprominulis, forma irregulari, in quoque elytro secundum lineis tribus discoïdalibus digestis ornatis, in regionem posticam lateralem granulatis, carinula epipleurali submarginali, pseudepipleuris retrorsum tantum expressis; epipleuris glabris, lineolis longitudinalibus brevibus sparsis notatis. Processu prosternali horizontali, lanceolato, apice acutissimo, medio esulcato, nudique marginato. Mesosterno elongato, usque da apicem fortiter sulcato; metasterno punctato, in dimidium posticum secundum lineam medianam fortiter sulcato. Femoribus intermediis pectinatis, posticis esulcatis; tibiarum calcaribus brunneis.

Cette forme diffère essentiellement du *Z. fartula* typique (cf. CHATANAY in *Ann. Soc. Ent. Fr.*, 1914, p. 573) par la présence, sur chaque élytre de trois séries longitudinales de reliefs lisses et brillants. M. le D^r MONARD l'a recueillie à Bimbi, en octobre et à Ndongo, en mai. Les types sont conservés, l'un dans la collection du D^r MONARD, l'autre au Muséum National de Paris.

On sait que l'espèce était précédemment connue comme étant répandue dans une partie du Territoire du Tanganyika, dans le Nyassaland, la Rhodésie du Nord et le Katanga.

SECTION D'ANTHROPOLOGIE, DE BIOLOGIE ET D'HISTOIRE NATURELLE GÉNÉRALE

Plan en relief établi sur les feuilles au 50.000^e de Lyon et Givors

Par MM. HAUMESSER et VIRET¹

La maquette du plan en relief¹ que voici a été obtenue en assemblant les deux cartes d'Etat-Major au 1/50.000^e en couleurs : Lyon et Givors, les deux seules d'ailleurs qui existent pour la région lyonnaise.

M. HAUMESSER s'est astreint à décalquer les courbes de niveau de la carte qui sont à l'équidistance de 10 mètres, mais en en sautant une sur deux ; il a reporté son calque sur un carton qu'il a découpé ; il a obtenu ainsi une feuille de carton qui représente par exemple la tranche des terrains compris

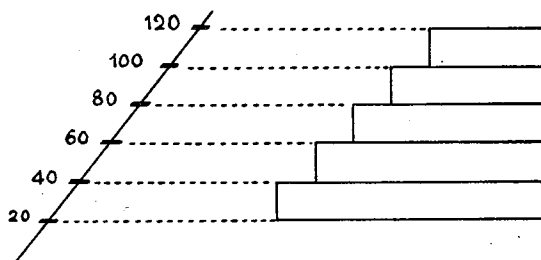


FIG. 1.

entre l'altitude 280 et l'altitude 300. Ayant repéré la position de cette tranche par rapport aux précédentes, il l'a collée en place. La superposition de ces tranches successives a donc permis de reconstituer automatiquement les formes du relief. Toutefois le coup de ciseau étant perpendiculaire à la surface du carton, il en résulte qu'un plan incliné régulier sera rendu de cette façon par une succession de marches en escalier (fig. 1).

Pour éviter cette déformation, M. HAUMESSER a eu l'idée de supprimer les gradins en les noyant dans la paraffine, ce qui avait un double avantage :

1^o De rétablir en quelque sorte, sur une pente, l'inclinaison naturelle.

2^o De permettre de couler du plâtre sur la maquette sans qu'il y ait adhérence.

Le résultat obtenu a été excellent pour les régions de terrains meubles sables, graviers, pour les pentes argileuses. C'est ainsi que le relief des balmes viennoises est très heureusement rendu. De même les croupes granitiques et gneissiques de l'ouest lyonnais avec leurs ravins ont été modelées d'une façon très satisfaisante.

Seul le relief du Mont-d'Or ne pouvait pas être reproduit fidèlement par cette méthode, puisqu'il y a alternance de barres calcaires formant falaise sur certaines faces et de couches argileuses donnant des pentes douces.

Une personne très familiarisée avec les moindres recoins de notre Mont-d'Or aurait peut-être pu modeler à la main la paraffine d'une façon assez correcte.

On ne saurait faire grief à M. HAUMESSER, nouveau venu dans la région, de n'avoir pas osé réaliser ce tour de force, et telle qu'elle est, cette maquette

¹ Cette maquette est déposée dans notre local où tout le monde peut la voir.

est très réussie ; elle témoigne de la précision avec laquelle notre regretté secrétaire a travaillé.

La suite des opérations ne présentait aucune difficulté. Nous avons coulé, M. HAUMESSER et moi, du plâtre assez liquide et en quantité suffisante pour noyer largement tous les reliefs ; nous avons armé ce plâtre au moyen d'un grillage de cabane à lapins. Le démoulage du négatif a été extrêmement facile.

Le plâtre une fois sec a été imprégné d'huile de *lin* et sa surface enduite pour chaque tirage, suivant la méthode habituelle, d'une émulsion de savon noir et d'huile. Nous avons obtenu, en coulant du plâtre dans le négatif, plusieurs reproductions ou positifs de la maquette.

L'une de ces reproductions est conservée au laboratoire de géologie de la Faculté des Sciences.

J'ai commencé par reporter sur ce plan les principales localités des environs ; puis, m'aidant de ces repères et du relief, j'ai tracé, en les simplifiant

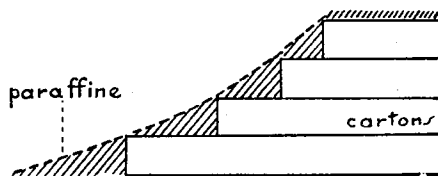


FIG. 2.

parfois, les contours géologiques de la feuille de Lyon au 1/80.000^e. Puis, le plâtre étant légèrement enduit d'une colle de peau de lapin, j'ai passé sur les surfaces d'affleurement les couleurs conventionnelles.

Les noms des localités, tapées à la machine, ont été collées en dernier lieu. Un badigeonnage au vernis a mis le tout à l'abri de la poussière.

Sur les quatre faces latérales, j'ai essayé de reproduire, parfois en trichant un peu sur les proportions, la coupe probable des terrains, telle que nous la connaissons par les travaux d'art et les sondages, en particulier les sondages bien connus effectués dans l'Est lyonnais pour la recherche de la houille.

Ce plan géologique en relief, parle évidemment bien mieux au public qu'une simple carte géologique ; pour lire rapidement cette dernière, une initiation préalable est nécessaire. Seul un géologue voit immédiatement sur la carte quelle est, de deux couches, celle qui passe sur l'autre. Sur le plan en relief le simple profane le voit aussi du premier coup d'œil.

La constitution générale de la région saute aux yeux. A l'ouest du sillon Rhône-Saône, le vieux massif cristallin sur lequel s'accroche le petit lambeau jurassique du Mont-d'Or, respecté par l'érosion. Au nord la Dombes avec sa couverture de glaciaire. La moraine frontale du glacier rissien dessine un arc de cercle admirable coiffant le bord oriental du socle cristallin.

Enfin la plaine quaternaire de l'Est lyonnais, les collines miocènes du viennois septentrional se détachent avec beaucoup de netteté.

Une seule chose manque vraiment à ce paysage lyonnais : l'amphithéâtre morainique du glacier würmien passant par Anthon, Janneyrias, Grenay, Diémoz, etc. C'est que les feuilles au 1/50.000^e ne dépassent pas à l'E. la longitude 3^s E. Elles s'arrêtent à la longitude de Jonage et de Saint-Laurent-de-Mure.

Bien que ce soit, à mon avis, sous cette forme que le plan en relief est appelé à rendre le plus de services, il peut aussi être utilisé comme simple plan géographique évidemment.

Nouvelle note sur le « *Diplocystis schneideri* » Kunstl.

Par M. SOUCHÉ, docteur ès sciences

Nous avons observé, dans la cavité générale d'une *Periplaneta orientalis* L., une forme très curieuse du *Diplocystis schneideri* Kunstl.

Ce dernier se présente ordinairement sous l'aspect de deux sphères légèrement tronquées et réunies par les troncatures : l'ensemble est entouré par une membrane mince, à double contour. L'être ainsi constitué est libre dans la cavité générale et il y en a toujours une assez grande quantité. On peut remarquer, d'ailleurs, que dans le cas général la plupart des individus sont semblables — ou presque.

Or, nous avons pu examiner une forme tout à fait différente — et cela dans un seul cas. — Le *Diplocystis schneideri* Kunstl. considéré présentait l'aspect normal. Ses deux sphérules était abondamment pourvues de granulations amyloïdes lesquelles étaient semblablement réparties dans chacune, si l'on en juge par l'aspect général. La membrane externe du *Diplocystis schneideri* Kunstl. est nettement visible ; elle est aussi bien régulière. Il semblerait donc que rien ne sépare cet individu des individus habituels.

La différence d'avec ces derniers est due à la présence d'une enveloppe également bien nette, beaucoup plus grande que le *Diplocystis schneideri* Kunstl. Ce dernier semble donc enfermé dans un sac présentant une forme irrégulière, mais cependant assez voisine de la sienne : l'étranglement est cependant beaucoup plus étroit chez le *Diplocystis*, et, dans le cas de l'enveloppe l'une des sphérules est un peu plus grosse que l'autre : elle présente une sorte de grosse bosse provoquée par le *Diplocystis* qui vient s'appuyer contre la paroi.

Le *Diplocystis schneideri* Kunstl. n'occupe pas, en effet, une position centrale. Tandis que l'une des sphérules est nettement détachée, mais non située à égale distance des diverses parties de la paroi correspondante, l'autre vient se placer contre la paroi du sac d'une part, et est très éloignée de la paroi opposée.

La paroi du sac est mince : elle présente un double contour ; son épaisseur semble constante, exception faite de la région où vient s'appuyer le *Diplocystis*. Entre la paroi du sac et le *Diplocystis* se trouve un espace, de largeur variable, rempli de granulations amyloïdes réparties sans ordre apparent et ne présentant aucune égalité de répartition selon les lieux considérés. On remarque une concentration beaucoup plus forte aux deux extrémités, avec, au contraire, des parties claires qui sont plus nombreuses au voisinage de la partie étranglée du *Diplocystis*. Les parties claires elles-mêmes le sont inégalement et cependant on passe presque sans transition de la partie chargée en granulations à certaines plages semblant presque dépourvues de ces derniers corps.

Cette disposition particulière d'un *Diplocystis* nous apparaît très intéressante, surtout si nous la rapprochons de ce que nous trouvons dans un travail de JANICKI¹ au sujet d'*Entamaeba blattae* Bütschli.

D'après ce travail, nous retrouvons au cours de la reproduction d'*Entamaeba blattae* Bütschli une forme semblable à celle que nous décrivons ici. On trouve à un moment donné deux noyaux séparés par un assez forte distance. Autour de chaque noyau, le cytoplasme est groupé de façon inégale :

¹ JANICKI, Über Kern und Kernteilung bei *Entamaeba blattae* BÜTSCHLI, *Biologisches Centralblatt*, t. XXIX, 1909.

il constitue une masse qui s'étire fortement dans la région comprise entre les deux noyaux. Autour de cette masse cytoplasmique est un espace plus clair-assez nettement détaché du reste, puis à une assez forte distance est la membrane, relativement épaisse et à double contour. Par la suite, le cytoplasme se groupant autour des noyaux, la membrane s'étrangle et deux individus apparaissent.

Les faits rapportés par JANICKI, ceux que nous avons remarqués nous-mêmes, nous permettent de comprendre pour quelles raisons l'existence du *Diplocystis schneideri* Kunstl. a été si souvent mise en doute par les naturalistes.

Tabous temporaires et mariages d'objets et plantes en Hindoustan

Par M. André MERCIER

Faisant suite à notre communication de l'an dernier sur un « mariage d'arbres » (*Bulletin mensuel*, n° 10, de décembre 1935, p. 159), nous avons l'honneur de présenter à la Section d'anthropologie quelques faits nouveaux et conclusions qui résultent des observations qui nous sont transmises par le R. P. L. CARDON, qui compte cinquante années d'apostolat dans les Indes Anglaises et connaît parfaitement les mœurs et coutumes des aborigènes *animistes* du « Chota Nagpore ».

Pour ces peuplades, le « mariage » est une cérémonie, en quelque sorte inaugurale, qui met fin au « *tabou temporaire* » lequel frappe certains travaux et objets neufs ainsi que quelques arbres et plantes qui n'ont pas encore donné de fruits.

C'est ainsi qu'une épée, hache de bataille ou bouclier, des instruments de musique neufs ne doivent pas être utilisés avant d'avoir été oints, rituellement, de *sindur* (vermillon). Quand un nouveau puits ou une nouvelle citerne a été creusé, un arbre fruitier planté ou un jardin fait, l'eau du puits ou de la citerne, le fruit de l'arbre ou du jardin est *tabou*, jusqu'à ce qu'ils aient été mariés.

Le mariage d'un puits ou d'une citerne s'accomplit selon les cérémonies suivantes : le propriétaire du puits ou de la citerne et sa femme vont avec parents et amis comme dans une procession de mariage vers le bord du puits ou de la citerne. Là, le couple s'assoit, côte à côte, la femme à la gauche de son mari, les deux tournés vers l'Orient, *comme dans un mariage véritable*. L'ancien du village prend de la farine de riz qu'il dilue dans un peu d'eau puisée dans le puits ou la citerne ; l'un des assistants recouvre le ménage d'un drap neuf sur lequel il désigne rituellement l'emplacement du couple par trois marques de vermillon. Puis, le propriétaire du puits ou de la citerne fait, à son tour, trois marques de vermillon sur la plaque de pierre, le poteau de bois, le travail de maçonnerie du puits ou de la citerne, tandis que la femme appose trois marques, également de vermillon, sur la feuille-assiette qui a reçu du « arwa-riz » (riz qui n'a pas été cuit à la vapeur ou bouilli avant d'être écosé) et de la farine de riz, destinés à être dispersés autour de l'eau qui a servi à délayer la farine au début de la cérémonie. Finalement, le mari tire un seau d'eau du puits ou de la citerne et le ménage en boit une gorgée. Enfin, les réjouissances suivent; une fête organisée avec les parents et les villageois termine la cérémonie. Aussi longtemps que le puits n'aura pas été marié selon les rites que nous venons d'exposer, le propriétaire ne pourra pas utiliser son eau, ni, le cas échéant, y pêcher des poissons et les manger.

Le mariage d'un verger ou d'un arbre fruitier est célébré *dès que les premières*

fleurs sont écloses. L'ordre des cérémonies se déroule de la même manière que pour un puits ou une citerne sauf, cependant, les modifications suivantes : dans le cas d'un bocage ou d'un verger, l'un des arbres est marqué avec du vermillon et un fil de coton non blanchi est enroulé trois fois autour de l'arbre ; l'eau mélangée de farine de riz sert à asperger tous les arbres. Le cérémonial est le même lorsqu'il s'agit de marier *un seul* arbre fruitier. Les « *Pongamia glabra* », « *Mangifera indica* », « *Artocarpus integrifolia* » sont les seuls arbres qui doivent être mariés avant que le propriétaire soit autorisé à goûter leurs premiers fruits.

* * *

Il est bien difficile d'interpréter, avec notre conception européenne les mœurs et croyances de ces primitifs de l'Inde centrale. Sans se livrer à des dissertations philosophiques, on peut, cependant, établir un parallèle entre les faits que nous venons d'exposer et l'institution du mariage chez les humains dont certains rites sont analogues. Seule, en principe, la célébration des noces met fin à la virginité de l'homme et de la femme, lesquels sont considérés en état d'accomplir les fonctions pour lesquelles ils ont été créés ; en outre, les interdits que la Religion impose à la conduite des célibataires sont abrogés.

Bien que les animistes n'attribuent pas une âme à tous les êtres et surtout aux objets inertes, les aborigènes du Nagpore ne paraissent pas établir de distinction, quant à l'institution du « *tabou temporaire* », entre les hommes et certains objets non vivants ; ces derniers doivent être mariés avant de remplir le rôle pour lequel ils ont été fabriqués ou construits. De même, certains arbres ou plantes dont les fleurs sont susceptibles de pollinisation doivent être mariés pour que leurs fruits soient consommables.

Le principe de l'interdit suppose donc un fond de morale naturelle, toutefois le tabou n'est pas la morale, il n'en est qu'une superstition.

Enfin, nous pouvons conclure que l'idée générale qui a inspiré toutes ces cérémonies de mariage d'objets, d'arbres ou de plantes, est une idée de fécondité et, sur ce sujet, les rites hindous peuvent se comparer aux rites en honneur dans les cérémonies de beaucoup de tribus africaines à l'occasion de l'initiation des enfants parvenus à l'époque de la puberté.

BIBLIOGRAPHIE

R. VANDENDRIES, *Nouveaux Mémoires sur la sexualité des Basidiomycètes*.

Cet auteur, spécialiste bien connu, de la sexualité chez les Basidiomycètes, nous a adressé les Mémoires suivants :

1^o Les polarités sexuelles dans le genre *Pholiota* (*Bull. Soc. Myc. de Fr.*, 1934). Les deux seules espèces de *Pholiotas* dont la polarité avait été testée s'étaient montrées bipolaires. La bipolarité était-elle une caractéristique du genre *Pholiota* ? L'étude de *P. cylindracea*, mettant en évidence la tétrapolarité de cette espèce, permet de répondre négativement.

L'A. fait quelques remarques sur la théorie de HARTMANN que rien n'est venu confirmer.

2^o La polarité sexuelle de *Panus stipticus* (*id.*, 1936). L'espèce est tétrapolaire.

3^o Les tendances sexuelles chez les Polyporés : *Leptoporus adustus* (*Rev. de Myc.*, 1936). *L. adustus* est bipolaire. Des souches de Lyon copulèrent avec des souches de Vienne (Autriche). Une culture de la souche lyonnaise, faisant

exception, se montra stérile pour toutes les souches viennoises. Par contre, cette même souche aberrante se montra hyperfertile vis-à-vis d'autres souches lyonnaises issues de spores prélevées dans la même sporée. Cette double anomalie dans le comportement sexuel peut être considérée comme une *mutation*.

4° Les tendances sexuelles chez les Polyporés : *Leucoporus arcularius* (*id.*, 1936). *L. arcularius* est tétrapolaire. Il se présente sous deux formes mycéliennes haploïdes (l'une à croissance rapide, l'autre à croissance restreinte) morphologiquement si différentes, qu'on aurait pu suspecter un mélange d'espèces accidentel. Le critérium d'inter-fertilité appliqué à ces deux formes montra qu'il s'agissait bien d'une seule et même espèce aux deux aspects de laquelle l'A. attribue une signification génotypique.

M. JOSSERAND.

* *

A.-M. VERGIAT, *Les Rites secrets des primitifs de l'Oubanghi*. Préface du général BOUSCAT. Un vol. in-8° de la *Bibliothèque scientifique* avec 37 photographies hors texte et 14 croquis dans le texte, Payot, 106, boulevard Saint-Germain, Paris (25 francs).

M. VERGIAT, membre de notre Société, du groupe de Roanne, dont on a pu lire dans le *Bulletin* les notes intéressantes, a rapporté, d'un séjour dans l'Afrique équatoriale française, des études bien curieuses sur les mœurs et coutumes des primitifs de ce pays.

Les croyances, les superstitions de ces peuples choquent notre mentalité européenne. Mais il faut s'imprégner avec M. VERGIAT de l'esprit de ces indigènes dont la vie est très complexe. Elle se meut, en effet, dans une ambiance toujours saturée de périls : aussi tout est force et puissance autour d'eux : tout ce qui les entoure, animaux, végétation, tout instrument de travail même symbolise des êtres puissants, acquiert une personnalité agissante qu'il faut craindre et respecter et qui représentent autant de génies : génie de l'orage, génie de la terre, de la forêt, génie des arbres ou des plantes, etc. auxquels il faut rendre un culte, aussi bien qu'aux esprits des morts et des ancêtres qui vivent toujours autour des vivants. Pour exercer ce culte, l'indigène fait appel aux féticheurs, qui connaissent les pratiques nécessaires pour asservir toutes ces puissances occultes, féticheurs qui sont aussi médecins puisque les maladies sont dues à de mauvais génies. Pour devenir fétiche, il faut des initiations, des rites et des cérémonies spéciales.

Plus heureux que beaucoup de ses devanciers dont les os blanchissent le sol de l'Afrique, M. VERGIAT a pu pénétrer les secrets de ces rites et de ces cérémonies. Il nous les décrit en détail, il nous fait pénétrer ainsi la mystérieuse âme noire, et par les nombreuses photographies qu'il a pu prendre sur le vif, il nous donne une étude des plus curieuses et des plus intéressantes d'ethnographie.

LE BIBLIOTHÉCAIRE.

* *

P. LESTER et J. MILLOT, *Les Races humaines*. Un volume in-16°, 23 figures. Collection Armand Colin, 103, boulevard Saint-Germain, Paris (10 fr. 50).

L'étude des races a toujours été une question qui a passionné les anthropologistes, et qui a pris ces dernières années, surtout depuis que la question du racisme a suscité dans certains pays des problèmes politiques et sociaux

troublants, un regain d'actualité. Mais d'abord qu'est-ce qu'une race ? C'est à cette question, étudiée sous toutes ses faces que répond le petit livre que viennent de faire paraître MM. P. LESTER, sous-directeur du Laboratoire d'Anthropologie du Muséum d'Histoire naturelle et J. MILLOT, professeur à la Faculté des Sciences de Paris, dans la collection Armand Colin.

Les races humaines y sont d'abord étudiées dans leur morphologie et leurs caractères, classées et sommairement décrites. Mais à côté de l'anthropologie morphologique basée sur les caractères anatomiques : couleur de la peau, forme du crâne, longueur des os, taille, etc., il s'est créé depuis quelques années une anthropologie physiologique basée sur les propriétés du sang (groupes sanguins), sur le fonctionnement de certains organes : peau, système nerveux, organes des sens, et également sur la résistance aux maladies. C'est un chapitre tout nouveau, encore peu connu, envisagé pour la première fois dans son ensemble.

En se basant sur ces données anciennes et nouvelles peut-on retrouver des races dans les populations actuelles. Les auteurs montrent qu'avec l'analyse de tous ces caractères, parler aujourd'hui de race pure en Europe spécialement est un non-sens. Contrairement à ce que l'on voit en zoologie, l'homme s'est répandu sur toute la surface de la terre et ses différents éléments, les races humaines, ne se rencontrent pas isolés à l'état pur dans des régions bien délimitées, formant des blocs homogènes. Il n'y a plus depuis longtemps de groupes humains présentant un type physique pur, par suite des déplacements, des migrations à longue distance qui sont aussi anciennes que le monde. Des mélanges se sont produits, des métissages ont eu lieu. Les races que l'on a créées ne sont donc que des groupes artificiels basés sur l'importance relative attribuée aux caractères anatomiques. Mais elles ne sont que des réalisations momentanées, filles de l'hérédité et du milieu en constante évolution. Et la conclusion logique de cette étude anthropologique est la condamnation comme anti-scientifique du Racisme tel qu'il s'est épanoui dans certains pays.

Dr S. BONNAMOUR.

ENVOIS A LA BIBLIOTHÈQUE

- Dr F. CATHELIN, Le Musée d'Histoire naturelle de Longjumeau ; ses pièces rares et curieuses (Extrait du *Bulletin de la Société des Sciences de Seine-et-Oise*, 1936).
- Dr E. DUTERTRE, Contribution à l'étude de la Faune malacologique marine de la Tunisie (Extrait du *Journal de Conchyliologie*, 1935).
- E. FERUGLIO, Nota preliminar sobre algunas nuevas especies de miluscos del supracretaceo y terciario de la Patagonia (Extrait des *Notas del Museo de La Plata*, 1936).
- J. FRENGUELLI, Diatomeas de la Caliza de la Cuenca de Calama en el desierto de Atacama (Chile) (Extrait de la *Revista del Museo de La Plata*, 1936).
- P. LAFORGUE, Gravures rupestres peintes de l'Assab (Mauritanie) (Extrait du *Bulletin de la Société de Géographie et d'Archéologie de la province d'Oran*, juin 1936).
- G. PROD'HOM, L'Art d'apprêter les champignons et la manière de les mettre en conserve, Genève, 1936.
- O. GENERO SIDA, Monographia das Malvaceas brasileiras, fasc. 1, Rio-de-Janeiro, 1936.

- J.-H. SCHAFFNER, Observations and experiments on sex in plants (Extrait de *Bulletin of the Torrey Botanical Club*, oct. 1935).
- E. MANTZ, Notice botanique sur le Monte San Giorgio (Tessin) (Extrait du *Bulletin de la Société Industrielle de Mulhouse*, nov. 1935).
- G. MONTEIL, L'œuf, essai de théorie de sa segmentation, G. Doin et C^{ie}, éd., Paris, 1936 (70 pages).
- P. ROTROU, Capture de deux espèces de Nécropores dans la région de Taza (Extrait du *Bulletin de la Société des Sciences Naturelles du Maroc*, 1935).
- H. CHAUX-THEVENIN, Note sur le naissain d'huîtres portugaises dans la région de Marennes, en 1930, en 1931 et de 1932 à 1934 (Extrait de la *Revue des Travaux de l'Office des pêches maritimes*, t. IV, fasc. 3 ; t. V, fasc. 3 ; t. VIII, fasc. 1).
- H. CHAUX-THEVENIN, Les claires expérimentales de l'Office scientifique et technique des pêches maritimes à La Tremblade (Extrait de la *Revue des Travaux de l'Office des pêches maritimes*, t. IX, fasc. 1, mars 1936).
- H. PITTIER, Apuntaciones sobre la geobotanica venezuela, Caracas, 1936.
- G. LOOSER, Cual es el verdadero nombre botanico del peumo y del Boldo ? (Extrait de la *Revista chilena de Historia natural*, 1935).
- G. LOOSER, Notas sobre Helechos chilenos, Santiago de Chile, 1936.
- J.-H. SCHAFFNER, Observations and experiments on sex in plants (Extrait de *Bulletin of the Torrey Botanical Club*, oct. 1935).
- E. MANTZ, Notice botanique sur le Monte San Giorgio (Tessin) (Extrait du *Bulletin de la Société Industrielle de Mulhouse*, nov. 1935).
- S.-J. WELLENSIEK, Causality and chance (Extrait de *Handelingen 7 de Ned.-Ind. Natuurwetenschappelijk Congres*, Batavia, 1936).
- S.-J. WELLENSIEK, Statistical comparison of the amount of botanical literature of 1934 with 1930 (*id.*, 1936).
- S.-J. WELLENSIEK, De invloed van klimaat en bodem op theetypen (Extrait de *Verslag van de 15^e vergadering van de vereeniging van proefstation-personeel*, te Batavia, october 1935).

ÉCHANGES, OFFRES ET DEMANDES

M^{me} PRUVOT, 12, rue de Fontenay, Sceaux, achèterait les fascicules des Opisthobranches de R. BERGH, dans *Semper's Reisen im Archipel der Philippinen*.

Herbier général, composé de 1.231 espèces réparties en 103 familles. A vendre. S'adresser à M. PEDON, 45, rue des Salins, à Clermont-Ferrand. Une notice descriptive détaillée sera adressée sur demande.

M. ARBOST, 4, rue Dante, à Nice (Alpes-Maritimes), désire vendre les livres de Botanique constituant sa bibliothèque dont un catalogue est déposé au Secrétariat de la Société Linnéenne de Lyon. Lui faire offres.

M. DEHAY, 58, rue Saint-Géry, Arras, désire échanger *Flore de Rouy et Foucault* complète, 14 vol. brochés en très bon état et *Plée*, types des familles des plantes de France, 2 vol. reliés qu'il possède en double, contre séries importantes de *Revue générale de botanique* ou *Société Botanique de France* ou *Société Mycologique de France*.

M. PETREQUIN, à Estagel (Pyrénées-Orientales), désirerait acquérir œufs de cocons de Séricigènes exotiques pour études. Faire offres.

ADMINISTRATION DE 1937

<i>Président d'honneur</i>	M. le Préfet du Rhône.
—	M. le Maire de Lyon.
—	M. le Président du Conseil général du Rhône.
—	M. le Recteur de l'Université.
—	M. le D ^r Ph. RIEL (à vie).

Conseil d'administration.

- 1^o *Membres à vie* : MM. RIEL, RICHE, DONCIEUX, BEAUVERIE, Cl. ROUX, VANEY, ROMAN, PORCHEREL, GAILLARD, LOCARD, QUENEY, SERRULLAZ, ABRIAL, GAUTIER, ARCELIN, FALCOZ, GUIART, CARDOT, BUY, REBOURS, THIÉBAUT, P. NICOD, D^r A. BONNET, ALLEMAND-MARTIN, JOSSERAND, MÉRIT.
- 2^o *Membres élus* : MM. GUILLEMOZ, LARUE, RAVINET, TESTOUT, DEFAÏSSE, MAURY.
- 3^o MM. les Présidents et Secrétaires de chacune des sections.

BUREAU

<i>Président</i>	M. POUCHET.
<i>Vice-Président</i>	M. VIRET.
<i>Secrétaire général</i>	M. le D ^r BONNAMOUR.
— <i>des séances</i>	M. ALLEMAND-MARTIN.
<i>Trésorier</i>	M. GUILLEMOZ.
— <i>adjoint</i>	M ^{lle} L. CLUZE.
<i>Bibliothécaire</i>	M. le D ^r BONNAMOUR.
— <i>adjoint</i>	M. MEYRAN.
<i>Censeur</i>	M. GRIVEL.

BUREAUX DES SECTIONS ET DES GROUPES

<i>Président</i>	M. MEYRAN (<i>Botanique</i>).
—	M. VIRET (<i>Anthropologie</i>).
—	M. POUCHET (<i>Mycologie</i>).
—	M. R. MOUTERDE (<i>Entomologie</i>).
—	M. J.-F. BERTRAND (Roanne).
<i>Secrétaire</i>	M. NÉTIEN (<i>Botanique</i>).
—	M. JOSSERAND (<i>Mycologie</i>).
—	M. le D ^r E. ROMAN (<i>Entomologie</i>).
—	M. LARUE (Roanne).
<i>Bibliothécaire</i>	M. ALEZAIS (<i>Botanique</i>).
—	M. BATTETTA (<i>Mycologie</i>).
—	M. COMBET (Roanne).

Le Gérant : O. THÉODORE.